

# Formation syndicale

## CGT -FSU – SOLIDAIRES



**jeudi 20 et vendredi 21 novembre**  
**de 9h à 17h**

**dans les locaux de la Bourse du Travail**  
**Place Saint-Sernin** Métro Jeanne d'Arc

### « Le syndicalisme face à l'extrême-droite en France et en Europe »

#### Comment s'inscrire au stage ?

##### CONSIGNES

##### Administratives :

Déposer la demande de congé (voir modèle ci-contre) auprès de votre responsable hiérarchique au minimum 1 mois avant la date du stage (dans ce cas précis avant le 20 octobre 2014). Mais ne pas attendre la réponse pour vous inscrire car nous avons besoin d'une réponse rapide pour organiser le stage.

##### Pratiques :

Les ressources syndicales venant de vos cotisations, nous sommes contraints à une gestion rigoureuse. A la suite de votre inscription, vous pourrez recevoir un programme détaillé, des documents préparatoires et un plan d'accès au lieu du stage.

#### Modèle individuel de demande de congé.

à recopier et à déposer auprès de son responsable hiérarchique, par chaque collègue qui souhaite s'inscrire, 1 mois au plus tard avant la date prévue pour le stage

NOM.....  
Prénom.....  
Grade et Fonction .....  
à .....  
S/C de M <sup>(1)</sup> .....

Conformément aux dispositions <sup>(2)</sup> de la loi n° 84-16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires / de la loi n° 82-997 du 23/11/1982 (art. 2) relative aux agents non-titulaires de l'État / de la loi n° 84-53 du 26/01/1984 (art.57) et du décret n° 85-552 du 22/05/1985/ du décret n° 886676 du 6/05/1988 pour la FPH/ définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé les jeudi 20 et vendredi 21 novembre 2014 pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à Toulouse.

Il est organisé par la section départementale de Haute-Garonne de la FSU, sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale, comme prévu à l'article 1 du décret n° 84-474 du 15/06/1984 (arrêté du 13/01/09 publié au J.O. du 30/01/09 pour la FPE et arrêté du 30/11/09 pour la FPT).

A..... le ..... Signature

<sup>(1)</sup>Nom et fonction du responsable, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique.

<sup>(2)</sup>Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non)

#### Bulletin d'inscription à renvoyer à la FSU 31 le plus tôt possible à :

FSU 31 – 52 Rue Jacques  
Babinet 31100 TOULOUSE  
*ou par mail à :*  
*fsu31@wanadoo.fr*

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Mail : .....

Etablissement : .....

Je prendrai le repas de midi

- OUI  
 NON

*Stage intersyndical  
départemental "Le syndicalisme  
face à l'extrême-droite en France  
et en Europe"  
des 20 et 21 novembre 2014*